



Auxiliaire de puériculture

Descriptif de l'emploi :

La Ville de Saint-Saulve recrute une auxiliaire de puériculture pour une durée de 6 mois (renouvelable).

Synthèse de l'offre :

Type d'emploi :	CCD de remplacement
Durée de la mission :	6 mois renouvelable
Rémunération :	environ 1500€ mensuels
Nombre de poste :	1
Diplôme exigé :	Auxiliaire de puériculture

Missions :

1. Assurer l'accueil des enfants, des parents ou substituts parentaux

- Identifier et respecter les besoins (physiques, moteurs et affectifs) de chaque enfant dans son individualité
- Favoriser la socialisation du jeune enfant
- Etablir une relation de confiance avec les parents
- Prendre en compte les demandes des parents en adéquation avec le projet d'établissement
- Contribuer à l'identification des signes d'appel, de mal-être physique ou psychique de l'enfant, alerter les parents et la hiérarchie
- Prendre en compte la diversité culturelle
- Communiquer avec la famille au quotidien

2. Mettre en œuvre les conditions nécessaires au bien-être des enfants

- Aménager des espaces de vie (repos, repas, jeux, etc.) adaptés aux besoins individuels et collectifs des enfants dans le respect du projet d'établissement
- Assurer la sécurité affective et physique de l'enfant
- Réaliser les soins courants d'hygiène de l'enfant dans le respect de son intimité
- Répondre aux besoins alimentaires et de sommeil de l'enfant

3. Aider l'enfant dans son acquisition de l'autonomie

- Aider l'enfant à progressivement acquérir des gestes et comportements autonomes (autonomie vestimentaire, alimentaire, motrice, etc.)
- Adopter et maintenir des attitudes éducatives conformément au projet de la structure
- Accompagner l'enfant dans une démarche éducative de développement durable

4. Elaborer et mettre en œuvre des projets d'activités

- Elaborer des projets d'activités en lien avec les projets pédagogiques
- Organiser et animer des jeux, des ateliers d'éveil et d'expression
- Favoriser les matériaux pédagogiques durables
- Réguler les interactions entre les enfants

5. Mettre en œuvre les règles d'hygiène et de sécurité

- Estimer l'état de santé général de l'enfant
- Repérer les signes de mal-être, rassurer l'enfant et transmettre les informations aux parents et à la hiérarchie
- Assurer la sécurité et prévenir l'accident
- Alerter et réagir en cas d'accident

6. Assurer l'encadrement des stagiaires

- Accueillir les stagiaires
- Assurer la transmission des connaissances pendant toute la durée du stage
- Assurer l'encadrement des stagiaires

Compétences (savoir, savoir-faire, savoir être) :

Savoir (connaissances) :

- Notions de psychologie infantile
- Connaissance de l'environnement territorial
- Connaissance des règles de base en diététique et hygiène alimentaire du jeune enfant
- Connaissance du développement physique, moteur et affectif de l'enfant
- Connaissance des maladies infantiles et signaux d'alerte
- Connaissances en matière d'hygiène et de sécurité

Savoir-faire (aptitudes) :

- Techniques de soins et administration de médicaments sous prescription médicale
- Techniques éducatives
- Techniques d'entretien des locaux et du matériel
- Savoir organiser son travail au sein d'une équipe pluridisciplinaire
- Assurer des transmissions écrites et orales dans une démarche de suivi

Savoir être (attitudes) :

- Esprit d'équipe
- Fiabilité
- Autonomie et prise d'initiatives
- Adaptabilité
- Maîtrise de soi
- Capacités relationnelles
- Capacités d'écoute
- Patience
- Rigueur
- Discrétion professionnelle

Informations complémentaires :**Candidature (CV et lettre de motivation) à envoyer par courrier à**

Monsieur le Maire

Mairie de Saint-Saulve

146 rue Jean Jaurès

59880 SAINT-SAULVE

ou en ligne à l'adresse

www.ville-saint-saulve.fr/offres-emploi

Renseignements :

Service Ressources humaines,
tél. 03 27 14 84 00